

10



Le chemin des roses

seine 
& marne
LE DÉPARTEMENT

Le département de Seine-et-Marne se développe au rythme de la métropole francilienne tout en conservant une grande diversité naturelle et paysagère.

Forêts, marais, prairies humides ou pelouses sèches constituent un patrimoine fragile.

Le Département protège et valorise ces sites naturels afin que tous les Seine-et-Marnais puissent en profiter.



L'ancienne voie ferrée est devenue une promenade chargée d'histoire.

Le chemin des roses emprunte l'ancien tracé de la voie ferrée reliant Verneuil-l'Étang à Paris-Bastille sur 17 kilomètres. Le parcours est aujourd'hui dédié à la promenade à pied, à cheval ou à vélo entre Servon et Yèbles. Il doit son nom au « train des roses » qui transportait vers Paris les fleurs produites dans les villages alentours.

Le cheminement correspond à l'ancienne ligne de chemin de fer qui liait Paris-Bastille à Verneuil-l'Étang. Axe majeur de l'économie locale du siècle dernier, elle fut un élément essentiel dans le développement d'une activité spécifique à la région : la culture du rosier.

Construite entre 1859 et 1892 pour des besoins militaires, la voie ferrée est fermée au trafic des voyageurs en 1963, et au transport de marchandises, par tronçons successifs, à partir des années 1970 jusqu'en 1990.



Sur les traces d'une ancienne voie ferrée

Ancienne gare ferroviaire de Coubert-Soignolles transformée en salle des fêtes - Photo : Maxime Briola

La voie désaffectée reste alors en friche. Au début des années 1990, le tronçon situé entre Brie-Comte-Robert et Coubert est racheté par le Syndicat intercommunal du Chemin des roses, créé pour l'occasion, regroupant les communes de Brie-Comte-Robert, Grisy-Suisnes et Coubert.

Ce syndicat mène alors un projet d'aménagement de l'emprise ferroviaire, pour y rendre possible la promenade à pied, à vélo ou à cheval. Le tronçon, dit du « chemin vert », est transféré, en 2003, au Département de Seine-et-Marne qui décide de classer l'ensemble du site en espace naturel sensible afin de préserver son intérêt écologique et paysager. Plusieurs années sont nécessaires à l'acquisition et l'aménagement des emprises complémentaires : à Servon (à la frontière avec le département

du Val-de-Marne) et entre Coubert et Yèbles, à l'autre extrémité. Elles sont ouvertes aux promeneurs en 2010.

L'ancienne voie ferrée, devenue un chemin de promenade, parcourt des espaces en majorité peri-urbains et agricoles. Son intérêt repose avant tout sur la qualité du paysage (Val d'Yerres et plateau de Brie-Comte-Robert), l'offre de proximité en termes de loisirs (promenade pédestre, vélo) et son rôle de passage pour les espèces qui se déplacent.

Les vestiges de l'activité ferroviaire sont encore bien identifiables par la linéarité de la voie, la présence de talus ou l'encaissement du chemin, les ouvrages d'art (maçonnerie et garde-corps typés) et les gares, dont certaines ont été restaurées par les communes.



Le musée de la Rose - Photo : Maxime Briola

Des roses et des hommes

La culture du rosier a marqué l'histoire de nombreuses communes le long de la voie ferrée. Fin XIX^e, début XX^e, le Pays des roses connaissait son apogée et était connu dans le monde entier !

L'horticulteur Christophe Cochet (1777-1819) installe sa première roseraie à Grisy-Suisnes en 1802 avec le soutien de l'amiral de Bougainville. Il est à l'origine d'une longue lignée d'horticulteurs-pépiniéristes et de roséristes dans la commune et aux environs de Brie-Comte-Robert. Cette activité se développe dans le dernier quart du XIX^e siècle à la place de la culture de la vigne, victime du phylloxéra, une maladie causée par un petit insecte du même nom.

Le chemin de fer, qui arrive à cette époque dans la région, participe à l'essor des villages briards. L'extension de la ligne vers Yèbles en 1892, initialement prévue pour le

transport de troupes, profite en fait aux roséristes, qui multiplient leur production et acheminent les fleurs par train vers les Halles de Paris. Le nombre de roséristes sur les communes de Servon, Brie-Comte-Robert, Grisy-Suisnes, Coubert et Yèbles passe ainsi de 41 en 1889 à 89 en 1900. À partir de cette date, un train spécial transporte jusqu'à Bastille les roses expédiées depuis les gares de Coubert-Soignolles et Grisy-Suisnes. C'est le fameux « train des roses ».

L'essentiel de la production consacré à la rose coupée, est expédié en France et dans le monde entier. Au mois de juillet 1900, pas moins de 85 tonnes de roses ont été acheminées par train. Pourtant, la guerre, puis l'essor du transport routier ont raison de lui. À la fin du XX^e siècle, la concurrence internationale dans la culture de la rose entraîne le déclin de l'activité.



Aujourd'hui, il reste tout de même des horticulteurs en activité. Ceux-ci proposent une large gamme de roses, avec plus de trois mille variétés au catalogue ! Certaines créations ont fait connaître le nom

des communes du chemin des roses à travers le monde. C'est le cas, par exemple, de la variété « Blanc double de Coubert », créée par Christophe Cochet.



Caprice - Photo Philippe Carton



Pulman - Photo Philippe Carton



Baronne de Rotschild - Photo Philippe Carton

Le musée de la Rose

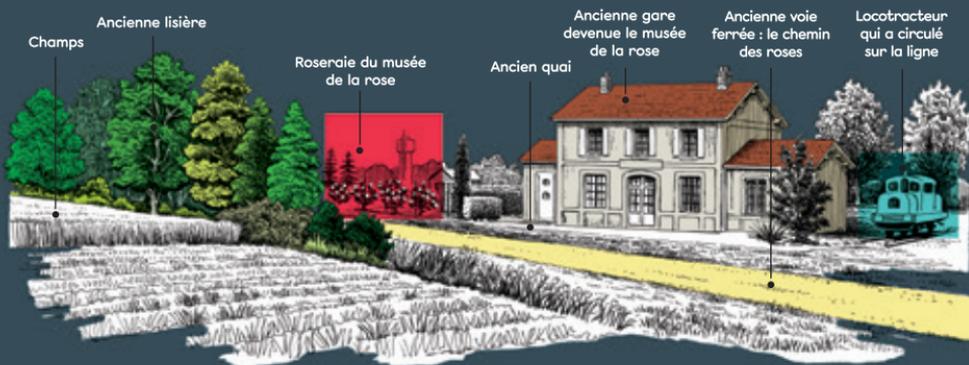
Au milieu du parcours, à Grisy-Suisnes, le musée de la Rose vous propose une halte pour découvrir l'incroyable épopée de ces fleurs et de ces hommes qui les cultivaient.

Dans l'ancienne gare de Grisy, entièrement réaménagée, le musée de la Rose fait revivre l'histoire des deux cent cinquante rosieristes qui ont contribué à faire de la région le « Pays des roses ». Objets, outils, documents anciens et rares, salle de projection, maquette, mais également 1 700 m² de roseraie permettent de comprendre l'origine et les méthodes d'exploitation qui ont marqué toute la région.

Pour en savoir plus, rendez-vous au musée de la rose :

www.museedelarose.fr - 07 82 72 23 57 - museedelarose@gmail.com

IDENTIFIEZ LES INDICES DE L'ANCIENNE VOIE DE CHEMIN DE FER



Légende : Extrait d'un panneau pédagogique du Chemin des Roses ©Markedia- Glowczak

Du chemin de fer...

La fermeture de la voie au trafic de voyageurs et de marchandises, puis la suppression des rails, ont été l'occasion de donner une nouvelle fonction au tracé existant, devenu chemin de promenade et corridor écologique.

La gestion et l'entretien du site sont assurés par le Département et le Syndicat intercommunal du Chemin des roses, qui regroupe les communes traversées.

En 1993, une première séquence, dite du « chemin vert », est aménagée par le Syndicat intercommunal de Briec-Comte-Robert / Grisy-Suisnes / Coubert sur 7 kilomètres avec l'aide financière de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France. L'acquisition du site par le Département a ensuite permis de compléter l'aménagement jusqu'à Solers sur la partie est et Yèbles sur la partie ouest.

Le maintien des voies de circulation,

des animaux et des végétaux est l'une des priorités de l'aménagement. L'ancienne emprise SNCF ayant été abandonnée depuis de nombreuses années, la végétation a pu se développer, créant un boisement et des zones herbeuses le long du chemin. Les aménagements réalisés ont permis de maintenir un effet de lisière*, tout en procédant, çà et là, à quelques coupes de bois de façon à casser la monotonie de la promenade et à diversifier milieux naturels et points de vue paysagers.

Le chemin a été volontairement limité à une largeur de 2 mètres pour laisser plus d'espace à la nature. La végétation est maintenue pour permettre la diversité des espèces au cours des saisons. Les interventions de gestion des boisements sont effectuées pour favoriser une succession de végétation : en bordure du chemin une strate « herbacée », des boisements anciens et stables sur les talus et, entre les deux, un stade intermédiaire de fruticées*. Régulièrement,



Orchis pourpre - Photo : Maxime Briola

... à l'espace naturel

les massifs buissonnants (aubépines, églantiers, etc.) sont coupés ou taillés, afin de maintenir une strate arbustive importante pour la reproduction et la nourriture des oiseaux.

Les bas-côtés du cheminement ne sont fauchés qu'une fois par an, après la période estivale. Cette fauche tardive permet le développement et la diversification de la flore et de la petite faune qui s'y réfugie. Dans les zones proches des habitations, le fauchage est plus régulier. Cette pratique

est appelée « gestion différenciée ». C'est une façon d'adapter la gestion des espaces paysagers et des abords de la voirie selon leurs fonctions et leurs usages.

Le long parcours linéaire du chemin est idéal pour la pratique du sport notamment le vélo. Des haltes pédagogiques permettent de découvrir l'histoire de la voie ferrée ou de la vallée de l'Yerres. Des bornes d'orientations incitent à aller vers de nouveaux itinéraires sportifs ou de découverte du patrimoine culturel de la région.

À vous d'agir !

Si vous souhaitez favoriser la biodiversité dans votre jardin, adoptez la gestion différenciée et les bons gestes pour jardiner au naturel :

- eau.seine-et-marne.fr rubrique « éco-gestes et jardinage au naturel »
- Seine-et-Marne Environnement : www.seine-et-marne-environnement.fr
- CPN : <http://cpnbrie77.e-monsite.com/>

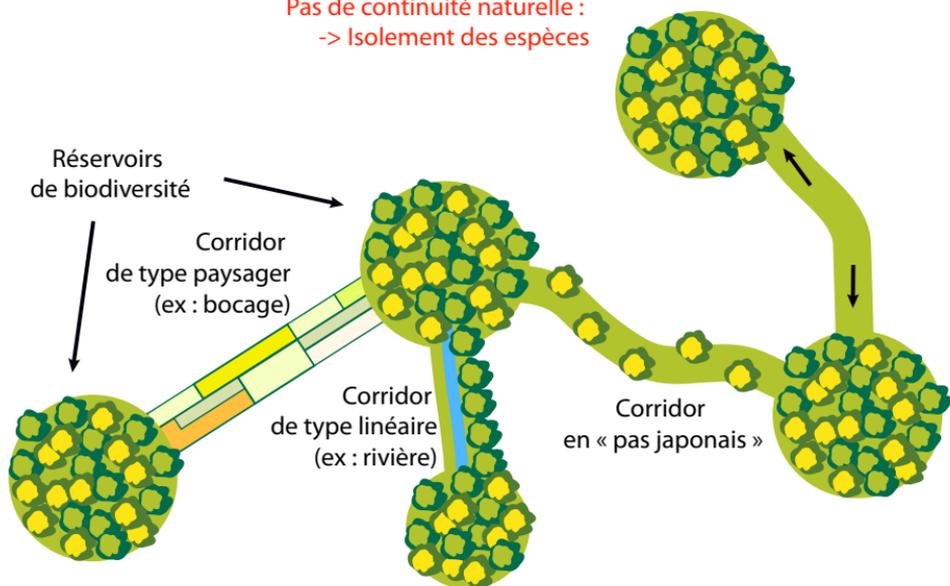
Corridor écologique

L'espace naturel sensible Le chemin des roses est un exemple de nature ordinaire. Son importance sur le plan écologique tient d'abord à son implantation, proche de zones urbanisées et cultivées et à sa capacité à relier des milieux plus riches écologiquement.

La nature ordinaire est celle observée dans les jardins, dans les champs ou dans les parcs urbains. Elle se différencie de la nature patrimoniale, qui se trouve dans des espaces naturels préservés : les « réservoirs de biodiversité ». Pendant de nombreuses années, la nature ordinaire a été ignorée, la priorité étant de créer des espaces protégés et de garantir leur gestion. Mais les scientifiques se sont aperçus que l'isolement des espaces

protégés avait des conséquences négatives sur la biodiversité, principalement en empêchant les espèces de changer de territoire : consanguinité, fragilité plus forte des populations aux aléas (ex : maladies, incendies, etc.). Les aménageurs essaient donc à présent de conserver ou recréer les connexions naturelles, telles que les chemins enherbés, les haies, les fossés végétalisés, ou les berges de cours d'eau, le tout formant un réseau qui relie entre eux les milieux naturels. Lorsque ces connexions sont interrompues, il est possible de créer des aménagements artificiels, comme le « crapauduc », petit tunnel sous la route, qui permet aux amphibiens (crapauds, grenouilles, tritons) de rejoindre leur site de ponte à l'abri du trafic routier.

Pas de continuité naturelle :
-> Isolement des espèces





Un corridor écologique permet aux espèces de se déplacer librement
Photo : Maxime Briola

Ce réseau naturel s'intègre à la trame verte et bleue, outil d'aménagement du territoire, qui a pour objectif de donner une vision d'ensemble des liens entre les réservoirs de biodiversité et de mettre en place des actions pour les protéger et les restaurer. Une halte pédagogique est proposée au cours de la promenade pour expliquer les notions de continuités écologiques et de la trame verte et bleue. Le site du Chemins des roses qui traverse

des milieux variés, parfois déconnectés les uns des autres, illustre l'importance de préserver ces corridors naturels. Comme le montre la carte ci-dessous, l'ancienne voie ferrée constitue un lien entre les zones naturelles du secteur, notamment les boisements (bois du Tremblay, de Fou ou de Rosay), les coteaux et berges de l'Yerres, ou plus simplement les friches en bordure des zones urbaines.



La nature au fil du chemin

Après l'abandon de l'activité ferroviaire, et par conséquent de l'entretien intensif de la voie, la nature a rapidement repris ses droits, laissant la friche s'installer.

Au total, plus de deux cents espèces végétales ont été recensées, la plupart étant de type rudéral* ou issues des bois et des cultures qui bordent l'ancienne voie ferrée.

Sur le ballast* ou les talus, la végétation suit une évolution naturelle, depuis le développement des ronciers et autres espèces pionnières* vers le boisement, en passant par un stade de fruticée* dense. L'action de l'homme (débroussaillage) ou certaines particularités physiques du terrain (orientation des talus, présence de ballast en quantité) ont limité localement

le développement de la végétation, créant des milieux plus ouverts où la dynamique naturelle de boisement progressif est ralentie.

Certaines zones accueillent ainsi des espèces végétales et animales spécifiques, comme les orchidées et certains insectes, dont les orthoptères (sauterelles, grillons, criquets). Par ailleurs, les lisières quasi continues sur plusieurs kilomètres favorisent la présence des mammifères, tels que le renard ou le hérisson, et de diverses espèces d'oiseaux, comme le Rossignol philomèle, le Bruant jaune ou le Pinson des arbres. Les zones de friches denses (ronciers, clématites) sont appréciées par le Troglydote mignon ou le Lérot. La Chouette hulotte niche dans les boisements proches et le chevreuil peut être aperçu sur le chemin.



Entités paysagères

-  Villes
-  Champs et prairies
-  Bois
-  Rivière de l'Yerres

Chemins de randonnée

-  Chemin des roses
-  Brie-Comte-Robert et son château
-  Entre Yerres et Cornillot
-  Les Gués sur l'Yerres

Informations pratiques

-  Distances kilométriques : 3 km
-  Parking
-  Point d'intérêt
-  Information
-  Point de vue
-  Ancienne gare

29 km

Paris

La Tégéval



21 km

Melun

44 km

Provins



Souvenirs inoubliables



Respirez à pleins poumons



Chiens admis en laisse



Restez sur les chemins sécurisés



Interdit de prendre des fossiles



Emportez vos déchets



Feu interdit



Risque de chutes de branches

NE PÉNÉTRÉZ PAS DANS LE SITE EN CAS D'ALÉAS CLIMATIQUES

(*)

GLOSSAIRE

Ballast : mélange de sable et de gravier maintenant les traverses d'une voie ferrée.

Effet de lisière : la zone de jonction entre deux milieux naturels, tels qu'une forêt et une prairie, est considérée comme un troisième milieu naturel aux caractéristiques écologiques propres, c'est l'effet lisière. La biodiversité y est souvent plus riche, car elle regroupe celles des deux habitats.

Fruticée : formation végétale formée d'arbustes ou d'arbrisseaux.

Pionnière : se dit d'une espèce apte à coloniser des terrains mis à nu soit de façon naturelle (exemple : une zone de glissement de terrain), soit par l'homme (exemple : une carrière en fin d'exploitation).

Rudéral : qui pousse sur les sols dont la nature est liée aux activités humaines (exemple : décombres).

Herbacée : formation végétale annuelle ou vivace non ligneuse



Accès

Plusieurs accès possibles :

- à Santeny : RN 19 direction Créteil, parking rue de la Paix 📍 48.715178, 2.575645
- à Yèbles : rue de la fontaine, parking de la salle des fêtes 📍 48.640641, 2.76724
- à Brie-Comte-Robert : parking boulevard des Fossés 📍 48.697229, 2.615434
- à Grisy-Suines et à Coubert : parking rue de la gare 📍 48.679036, 2.666452
- à Soignolles-en-Brie : parking rue de Solers 📍 48.655301, 2.70344

Pour aller plus loin

- L'association Connaître et protéger la nature (CPN) de Brie-Comte Robert propose des sorties nature sur le site www.cpnbrie77.e-monsite.com - Tél 01 64 05 90 77
- Visite du musée de la Rose dans l'ancienne gare de Grisy-Suisnes museedelarose@gmail.com

Retrouvez les 22 espaces naturels sensibles (ENS) départementaux ouverts au public :



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CHEMIN DES ROSES

